

OBSERVATIONS

Faites à la Société Royale de Médecine de Paris,

Par M. Janin de Combe-Blanche.



........Miseri, quibus
Intentata nites.... *Hor.*

MESSIEURS!

Vous m'avez mis au nombre de vos correspondants en 1779; (1) & lorsque vous me fîtes cet honneur; je ne m'attendois pas, que suivant les impressions de ceux qui me sont opposés, vous consigneriez dans votre

---

(1) Voici, Messieurs, littéralement la copie du diplôme que vous m'avez adressé; car je me fais un devoir de marcher toujours la preuve en main.

Extrait des Registres de la Société Royale de Médecine.

Séance du 1er. Octobre 1779.

Messieurs les Officiers de la Société Royale de Médecine, lui ayant représenté que pour se conformer à ses Réglements, il étoit nécessaire de procéder à l'élection d'un correspondant, la compagnie a arrêté que l'on mettroit en expectation pendant six semaines, comme il est d'usage, les noms des Médecins proposés pour le concours, & parmi lesquels celui de M. Janin, Médecin à Lyon, étoit inscrit: le temps de l'expectation étant expiré; & le rapport des Commissaires entendu, on y a procédé par la voie du scrutin; & M. JANIN, AYANT RÉUNI LES SUFFRAGES, a été déclaré notre correspondant, & la compagnie a voulu que cet extrait de nos Registres lui soit communiqué.

En foi de quoi nous avons signé le présent, scellé du sceau de la Société: LASSONNE, *Président*; LORRY, *Vice-président*; MAUDUIT, *Directeur*; VICQ-D'AZIR, *Secretaire perpétuel.*

Comparez, Messieurs, ce diplôme avec votre fameux *détail*; comparez-le avec ce que vous avez dit à mon sujet dans votre histoire; & voyez actuellement si je meritois d'être traité avec si peu d'égards, avec si peu d'honnêteté. Ah, Messieurs! si vous traitez ainsi les Membres de la Société; que ferez-vous donc à ceux qui vous sont étrangers? Quelque soit votre conduite à leur égard, je me range de leur côté en renonçant dès cet instant à votre correspondance, & je vous demande, MM., acte de ma déclaration. En foi de ce, JANIN DE COMBE-BLANCHE.

**

histoire de 1781, une notice qui me seroit défavorable. Sans cesse pénétré de reconnoissance & de respect pour votre compagnie, je vous ai communiqué chaque année, le fruit de mes travaux, & tout ce que j'ai cru utile au but qui vous occupe; vous avez tout gardé dans vos porte-feuilles, (1) où je crois que par délicatesse pour un confrere vous auriez dû laisser aussi la remarque qui me concerne. Je crois que ceux qui parmi vous sont assez justes pour ne juger que les procédés & les raisons de ceux qui ont des opinions différentes, ne trouveront bien satisfaisants, ni le procédé de la compagnie, ni les raisons de quelques membres. C'est aussi à eux que je me plains, & que j'en appelle. Voici, Messieurs, ce qu'on lit dans le quatrieme volume de votre histoire.

Détail de ce qui s'est passé dans les expériences faites par M. Janin, le 18 & 23 Mars 1782.

Ces expériences dans lesquelles un des ouvriers a péri, n'ont que trop démontré l'inutilité du moyen employé par le sieur Janin, pour désinfecter les fosses d'aisance. Ce moyen est la projection d'une quantité plus ou moins grande de vinaigre. CE RAPPORT *fait & signé par les Commissaires de l'Académie &*

---

(1) Rappellez-vous, Messieurs, que j'ai envoyé à la Société de Médecine : 1°. Un discours de remerciment. 2°. Douze observations sur différentes especes de goutte séreine, leurs causes, les signes qui les distinguent & le traitement qui convient à chaque espece pour les guérir. 3°. Un tableau général des causes des gouttes séreines & leurs moyens curatif. 4°. Un *Prospectus* sur la Médecine ancienne & moderne, où Encyclopédie médicale. 5°. Un Mémoire au sujet de ma découverte Antiméphitique, qui a été lu en ma présence en pleine Société de Médecine, & que je réclame comme mon bien propre. Rappellez-vous, que j'ai aussi envoyé à la Société les ouvrages imprimés, dont voici le titre. 1°. Mémoires & Observations sur l'œil & ses maladies avec les moyens de les guérir. 2°. Réflexions sur les causes de la mort subite, & les moyens d'y remédier. 3°. Mémoire sur les cimetieres généraux à établir hors l'enceinte des villes. 4°. L'Antiméphitique. 5°. Lettres sur l'Antiméphitique. 6°. Deux Problêmes proposés à *MM. Cadet, Fougeroux, Lavoisier, de Fourcroy, Hallé, l'abbé Tessier & Marcorelle*, que tant des Savants n'ont pu résoudre.

Enfin, j'ai envoyé à la Société de Médecine la copie de la lettre dont m'a honoré Sa Majesté l'Impératrice Reine d'Hongrie & de Boheme, l'immortelle MARIE-THÉRESE, comme un témoignage de la protection dont cette grande Princesse honoroit les talents utiles si non distingués.

par ceux de la Société, *comme* TÉMOINS, *détruisit l'espece de* VOGUE *que les procédés du sieur Janin avoient acquise. Le public toujours si facile* A TROMPER, *avoit été* SÉDUIT *par des expériences* MAL FAITES, *& par des assertions* HAZARDÉES; *& on étoit venu à bout de l'induire* EN ERREUR, *dans une matiere où la plus légere attention auroit suffi pour l'éclairer*, p. 254.

Telles sont, Messieurs, les allégations que vous avez fait imprimer en 1785, & je ne puis vous dissimuler que je ne suis pas le seul qui trouve que vous avez blessé un confrere, le public & la vérité. Il suffit pour le prouver de reprendre chaque phrase de votre exposé.

Ces expériences, dites-vous, *dans lesquelles un ouvrier a péri, n'ont que trop démontré l'inutilité du moyen employé par le sieur Janin*. Quoi, Messieurs! vous fondez l'*inutilité* de ma découverte sur la mort de cet homme; mais s'il est prouvé que cet ouvrier n'a pas péri par le Méphitisme, alors l'utilité de ma méthode reste pour démontrée. Car, j'ai prouvé, non seulement dans mes lettres, mais encore dans ma replique à l'écrit de *M. Hallé*, que cet homme n'est tombé dans la fosse que par la frayeur: & ce qui est malheureux pour mes antagonistes, c'est que je les ai forcés d'avouer que cet ouvrier s'est noyé dans la Vanne. J'ai prouvé, & cela sans replique, que si le Méphitisme avoit été dans le cas de faire périr *Gerard*, alors cette vapeur auroit frappé d'asphyxie tous ceux qui étoient dans la cave; sur-tout MM. *Fougeroux* & *Hallé*, qui ont flairé pendant cinq heures consécutives 28 tonneaux de gadoues extraites de cette fosse. J'ai prouvé, & bien prouvé, puisque c'est par vos propres écrits, Messieurs, que la lumiere ayant brûlé & les animaux ayant vécu dans cette fosse avant & après l'événement, il étoit physiquement & très-certainement impossible, que l'homme eût été renversé par une vapeur méphitique quelconque. Et s'il a péri, c'est qu'on ne lui a pas administré les secours convenables à un noyé; c'est que malgré toutes mes réclamations, les remedes ont toujours été opposés à ceux même que vos écrits indiquent en pareil cas.

Et tandis que vous annoncez d'un côté ma découverte comme *inutile*, vous publiez de l'autre qu'elle *est suffisante pour procéder à la vuidange des fosses les plus méphitiques.* Vos Commissaires ont soutenu dans le *détail* que *le Méphitisme n'étoit que trop prouvé*; tandis qu'ils affirment que l'*odeur du vinaigre dominoit par-tout*, ils affirment que *les lumieres ont bien brûlé* dans la fosse, & que *les animaux en ont été retirés bien portants. M. Hallé*, le seul des Commissaires de la société qui ait suivi exactement mes expériences, soutient que *le Méphitisme sortoit de la fosse*; mais il déclare qu'*il n'a pu l'observer.* Il soutient que *Gerard* est mort par le Méphitisme, tandis qu'il affirme que lors de la chûte de cet infortuné dans la fosse, *il n'y avoit ni gaz alkalin, ni gaz hépatique, ni gaz crayeux, ni gaz inflammable* : il affirme que dans cet instant *le Méphitisme n'existoit en aucune façon* dans la fosse. Les Commissaires de l'Académie & de la Société de Médecine ont publié que la fosse étoit à sec lors de la chûte de cet homme ; & *M. Hallé* vient de faire imprimer que ce pauvre malheureux *s'est noyé dans la vanne.* Vous soutenez que cet infortuné *a péri par le Méphitisme*, tandis que les signes que vous venez de publier prouvent, que sa chûte a été causée par la frayeur. *M. Cadet* a publié que plus *il versoit du vinaigre dans la fosse, plus l'odeur infecte se* dévéloppoit; & *M. Hallé* atteste qu'*on a versé dix pintes de vinaigre* dans celle de l'hôtel de la Grenade, & qu'*alors la fosse étoit inodore.* Vous avez prétendu qu'il y avoit une différence entre l'odeur infecte & le Méphitisme, & vous venez de faire imprimer que *le Méphitisme se manifeste par une odeur infecte, par une odeur fade.* Vous avez soutenu en 1782, qu'il falloit avoir un nez Chymiste pour connoître si le vinaigre remédie au Méphitisme: tandis qu'en 1778, les Commissaires de l'Académie *consulterent le peuple assemblé* pour savoir si les moyens mis en expérience avoient produit leur effet sur les gadoues ; & *M. Cadet* a appellé en témoignage de ses assertions les *Frippiers de la Halle*, en 1782, tandis que vous, Messieurs, vous avez récusé le témoignage d'un nombre d'hommes illustres; vous m'avez

accusé de les avoir *séduits*, de les avoir *induits en erreur*. *M. l'abbé Tessier* a consigné dans le *détail*, que l'eau stagnante remédie au Méphitisme ; & il insere dans vos Mémoires que l'eau corrompue *des petites mares* avoit causé plusieurs mortalités. Vous avez affirmé que *les lumieres & les animaux sont les moyens les plus connus jusqu'ici* pour connoître la présence du Méphitisme ; en conséquence vous avez mis ces moyens aux plus rudes épreuves : pendant mes expériences les résultats ont toujours eu les plus heureux succès ; & malgré des preuves aussi évidentes, vous avez conclu que *le Méphitisme n'étoit que trop prouvé*. C'est bien ici le cas de dire avec HORACE : *Concordia discors*. Lib. I, Ep. XII.

Cette discordance est si grande qu'il faut, Messieurs, achever de la mettre sous vos yeux. Je vous rappelle, que *M. Cadet* a prétendu que le vinaigre augmente l'énergie du Méphitisme, tandis qu'il l'a employé avec succès lors de la grande exhumation de Dunkerque. Il a soutenu, que *rien de ce qu'a annoncé M. Janin n'a eu lieu*, & vos Commissaires affirment que *le Vinaigre a la propriété, soit projecté, soit évaporé, de chasser les odeurs infectes, non seulement dans les latrines, mais encore dans les hôpitaux, dans les chambres des malades & dans les vaisseaux*. *M. Cadet* a publié que *plus il versoit de vinaigre dans les latrines, plus le gaz inflammable se développoit*, tandis que vous avez fait imprimer précisément le contraire. *M. Cadet* a soutenu, que *le vinaigre augmente la puanteur en décomposant* un certain *foie de soufre* : & vos Commissaires déclarent que cet acide avoit rendu la fosse de l'hôtel de la Grenade *inodore*, donc les gadoues ne produisent point de foie de souffre ; car vous avez déclaré que le gaz hépathique, qui en est le produit, se manifeste *par une odeur très-forte & très-difficile à masquer*. *M. Cadet* a prétendu, que lui & *ses assistants n'ont pu résister à l'infection causée par le Vinaigre lorsqu'il le versoit sur les gadoues, & que les Frippiers & le peuple de la Halle se sont ameutés par l'insigne puanteur* que ma méthode avoit causée : tandis que vous avez fait imprimer que pendant la vuidange d'*une fosse contenant*

des cadavres, l'odeur du vinaigre dominoit par-tout; & dans la rue il n'y avoit aucune odeur. L'un de vous a dit que, *le vinaigre dégage des gadoues du gaz crayeux* : & *M. Hallé* a vérifié le contraire. *M. Lavoisier*, votre confrere, a publié dans son rapport de 1778, que *le vinaigre paroît agir plus directement dans l'accident causé par le Méphitisme.* Mais cela ne l'a pas empêché de soutenir en 1782, & cela en pleine Académie, que *le vinaigre dégage le Méphitisme.* (1) Et lorsqu'il a cru l'Antiméphitique anéanti, alors il est revenu sur ses pas, & a lu à la Société de Médecine en 1783, des *réflexions sur l'effet* des acides *dans l'économie animale.* Vous avez jugé ces réflexions si intéressantes, que vous les avez fait imprimer en 1785. On y lit, que l'*acide est un moyen* SUR, *pour se débarrasser des fluides gazeux* MÉPHITIQUES, quand même *le canal intestinal auroit rempli l'estomac* D'EXHALAISONS MÉPHITIQUES, T. IV, p. 428. Voilà, Messieurs, ce que vous avez inséré dans vos Mémoires ; comparez, je vous prie, ce passage, avec ce que vous avez dit dans votre histoire. Ici vous niez, là vous affirmez ; que croire ? Ah, Messieurs ! sans y faire attention vous avez placé votre histoire entre deux feux ; d'un côté se trouve l'écrit de *M. Lavoisier*, de l'autre votre rapport de 1780. A cette époque vous avez été consultés par S. A. E. Mgr. le Grand-maître de Malte, pour savoir quels sont les moyens de se prémunir contre les funestes effets des exhalaisons méphitiques. Qu'avez-vous répondu à ce Prince ? Vous avez indiqué entr'autres choses LE VINAIGRE. Donc, selon vous-mêmes, cet acide est un puissant Antiméphitique. C'est en cette qualité que vous l'avez célébré en 1780; *M. Lavoisier* l'a

(1) Comme toutes les citations rapportées dans les observations faites à la Société ont déja été mises sous les yeux du public dans mes précédentes lettres & dans ma Replique à *M. Hallé*, on n'a pas répeté ici les ouvrages d'où elles sont extraites ; cette répétion auroit été inutile & ennuyeuse. On avertit seulement que tous ces passages sont extraits des ouvrages de l'Académie, de la Société de Médecine & de ceux de leurs Commissaires, le seul moyen de les vaincre, étoit de les opposer à eux-mêmes.

célébré en 1778 & en 1783. Mais lorſque je l'ai annoncé comme Antiméphitique, alors vous m'avez accuſé de *tromper le public* : vous m'avez accuſé de l'avoir *induit en erreur*. C'eſt ainſi que vous l'avez conſigné dans votre hiſtoire ; c'eſt-là où vous m'avez maltraité autant qu'il étoit en vous ; c'eſt-là où vous avez rappellé votre fameux *détail* ; c'eſt-là où vous avez annoncé l'*avis pour neutraliſer à peu de frais les foſſes d'aiſance, par M. de Marcorelle*, p. 251. C'eſt-là ou vous avez feint d'ignorer ma premiere lettre juſtificative en date du 12 Novembre 1782 ; dans laquelle j'ai prouvé que *j'ai indiqué le lait de chaux dans mon Antiméphitique imprimé* par ordre du Gouvernement *le 11 Février 1782*, tandis que *M. de Marcorelle n'a fait imprimer ſon avis qu'à la fin du mois de Mars* ; & tandis qu'il ſe pare de mes dépouilles, & que vous l'avez récompenſé par des lettres de *correſpondant*, pag. 47. D'un autre côté vous opprimez cette même découverte en ſoutenant que j'ai *trompé le public*, que je l'ai *induit en erreur* : malgré cela vous demandez : *pourquoi faut-il que l'hiſtoire des ſciences, qui n'eſt deſtinée qu'à éclairer les hommes,* SOIT SOUILLÉE *de leurs haines ?* pag. 198. Enfin, déplorant le malheur de l'homme utile, vous vous êtes écrié avec indignation contre ceux qui ont tyranniſé *M. Buttet*. Ah, dites-vous ! *cet homme* SI BON, *ſi* HONNÊTE *a été* PERSÉCUTÉ, *parce qu'il a eu* DES SUCCES, p. 176. Ce ſont donc les ſuccès qui irritent la jalouſie contre l'homme *bon*, *honnête* & utile ? Et ſi quelqu'un en doute, qu'il liſe, Meſſieurs, vos annales, il en ſera convaincu ; il le ſera d'autant plus qu'il peut tirer de vos écrits cette inſcription :

SOYEZ UTILE, VOUS SEREZ PERSÉCUTÉ.

Revenons, Meſſieurs, à votre expoſé.

Ce rapport, ajoutez-vous, *fait & ſigné par les Commiſſaires comme* TÉMOINS : Comment ſe peut-il, Meſſieurs, que vous annonciez en 1785, votre fameux *détail* comme un *rapport*, tandis que le *détail* même prouve qu'il n'eſt qu'un extrait du *procès-verbal*.

Vous avez ſupprimé celui-ci, & vous y avez ſubſtitué un *détail* arbitraire, qui n'a d'autres regles que votre bon plaiſir, & dont j'ai démontré, dans mes précédents écrits, l'inſigne partialité. Pourquoi n'avez vous pas publié le *procès-verbal* tel qu'il a été fait à la foſſe de l'hôtel de la Grenade? Pourquoi y avoir ſubſtitué un *extrait* ſous le titre de *détail exact*? DÉTAIL EXACT dans lequel *M. Hallé* convient qu'il y a pluſieurs *erreurs*. DÉTAIL EXACT que vous avez cru diſculper en l'honorant du titre du *rapport*; & cela après y avoir réfléchi pendant trois ans. Eſt-ce ainſi qu'on ſe juſtifie de la ſouſtraction d'un *procès-verbal? Un procès-verbal*, ſelon tous les Juriſconſultes, & même ſelon le célebre VOLTAIRE, *impoſe le devoir indiſpenſable de dépoſer dans des archives publiques l'original: cette loi ne peut avoir été violée, ſans que le public ne ſoit en droit de crier......* Et vous ſavez, Meſſieurs, ſi j'ai acquis ce droit.

Quant aux Commiſſaires que vous déſignez comme *témoins*, j'ai prouvé par le *détail* même, que la plupart n'ont pas été préſents à mes expériences, & que les autres, du nombre deſquels on diſtingue le célebre *Macquer*, voyant la partialité qui s'animoit contre moi, ſe ſont retirés. Or, je vous demande, Meſſieurs, ſi on peut être témoin lorſqu'on eſt abſent? Pour ne pas me répéter ici, ſouffrez que je vous renvoie à ma lettre aux Commiſſaires de l'Académie & de la Société de Médecine, p. 31. Et n'oublions pas, Meſſieurs, que:

> .... Le ſeul honneur ſolide,
> Eſt de prendre toujours la vérité pour guide;
> De regarder en tout la raiſon & la loi.
>
> BOIL.

Cet extrait du *rapport*, aſſurez-vous, *détruiſit l'eſpece* DE VOGUE *que les procédés du ſieur Janin* AVOIENT ACQUISE.

Il eſt bien ſingulier que vous feigniez d'ignorer que cette *vogue* ſubſiſte, & qu'elle a encore le plus grand cours par-tout où loin des cabales & des partis, on ſait ſe

rendre à l'évidence. Vous devez comprendre, Meſſieurs, que ſi les premieres expériences faites & répétées avec beaucoup d'empreſſement par le public, même par les plus grands Seigneurs, après la publication de mon Antiméphitique, avoient été ſans ſuccès, LA VOGUE n'auroit jamais eu lieu, ou auroit été bientôt anéantie. Elle auroit fini ſans *procès-verbal*, ſans DÉTAIL, ſans *rapport* ni de l'Académie, ni de la Société de Médecine : tandis, que malgré le *détail*, malgré les cris de mes adverſaires, ma découverte prend plus de faveur que jamais, & on lui rend tous les jours plus de juſtice. Vous jugez bien que l'adoption qu'en ont faite *MM. Cadet, Laborie & Parmentier*, pour exhumer 1602 cadavres, n'a pas décrédité mes moyens Antiméphitiques, ni affoibli la VOGUE que les ſuccès journaliers lui ont acquiſe : vous jugez bien, que vous avez augmenté cette VOGUE, depuis que vous avez fait imprimer que les Agents que j'ai publiés comme Antiméphitiques *ſont ſuffiſants pour procéder à la vuidange des foſſes les plus méphitiques.*

Cependant, dites-vous, *le public toujours ſi facile* A TROMPER, *avoit été* SÉDUIT *par des expériences mal faites.*

Qu'il eſt honnête à vous, Meſſieurs, & qu'il eſt glorieux & flatteur pour moi, de compter dans *ce public ſi facile à tromper*, M. le Maréchal Duc *de Biron*, qui par ma méthode avoit déſinfecté l'hôpital, les caſernes & les dépôts des Gardes-Françoiſes ; le ſavant Duc *de la Rochefoucault*; *MM. de la Sonne*, premier Médecin du Roi ; *Andouillet*, premier Chirurgien de Sa Majeſté ; *Morand*, Médecin, & *MM. Cadet & Parmentier*, tous Membres de l'Académie des Sciences de Paris, & quelques-uns de la Société de Médecine. Tels ſont, Meſſieurs, les véritables témoins de mes premiers ſuccès. Ajoutez-y, s'il vous plaît, *M. le Comte de Vergennes*, & deux de ſes premiers commis ; ajoutez-y Noſſeigneurs les Evêques de Mâcon & de Comminges; ajoutez-y *MM. de Fleſſelles & le Noir*, Conſeillers d'Etat MM. le Marquis *de Juigné*, le Baron d'*Eſ-*

pagnac, le Marquis *du Saufai*, plufieurs Membres diftingués de l'Académie de Lyon, & un grand nombre de Savants. Joignez-y *M. Lameyran*, Médecin, qui définfecta la Charité de Verfailles; *M. Hecquet*, qui a exhumé 1602 cadavres, fans compter ceux des enfants à Dunkerque. Joignez-y nombre de Médecins, de Phyficiens, & de gens éclairés, qui ont adopté ma méthode, & l'emploient journellement avec le plus grand fuccès; témoin le cahier des nouvelles expériences que j'ai publiées l'année derniere. Ajoutez-y. . . . . Mais non, ce n'eft pas encore l'inftant d'y ajouter les autres expériences qu'on a faites. Oui, Meffieurs, l'Europe, & tous les gens impartiaux m'honorent de leur correfpondance, & fe font un plaifir de m'inftruire de leurs fuccès; dans ce nombre on diftingue plufieurs Membres de la Société Royale de Médecine qui ont vu & bien vu; & vous, Meffieurs, vous ne m'oppofez que des témoins récufables; ils le font tellement, qu'ils n'ont ni vu ni fenti, en un mot, ils n'ont point fuivi mes expériences, comme l'exigeoit la commiffion importante dont ils étoient chargés. Je l'ai prouvé dans mes précédentes lettres. En vain mes ennemis ont répandu avec profufion leur fameux détail; en vain ils cherchent à le rappeller; en vain ils fe tourmentent, leur feu n'a point de force & s'irrite en vain.

. . . . . . Magnus fine viribus ignis
Incaffum furit. . . . Virg. Georg. III, 99.

Vous conviendrez, Meffieurs, qu'une des qualités effentielles d'un Hiftorien eft d'être vrai, exact & impartial. Or, puifque vous vous étiez déterminés à parler de mon Antiméphitique dans votre hiftoire, alors il falloit n'omettre aucun des moyens que j'ai découverts, & publiés en 1782, par ordre du Gouvernement. Je viens de prouver que vous avez paffé fous filence le lait de chaux, que *M. Marcorelle* a voulu s'approprier : d'un autre côté vous avez affecté de ne pas dire un feul mot *de la litiere de cheval*, que j'ai annoncée comme Antiméphitique : vous avez parlé

ſeulement *du vinaigre*, & vous en avez parlé en refuſant à cet acide les qualités antiſeptiques qu'il poſſede au ſuprême degré : qualités avouées par vous-mêmes, je vous en ai adminiſtré la preuve non ſeulement ici, mais encore dans mes précédentes lettres, auxquelles vous n'avez pu rien objecter de ſolide. Or, puiſque votre intention étoit de prouver que j'avois *induit le public en erreur par des expériences mal faites*, il falloit au moins démontrer lequel de ces trois Agents que j'ai découverts avoit cauſé cette prétendue *erreur*. Je viens de mettre en évidence, que le vinaigre ne peut *induire* perſonne *en erreur*, cela eſt impoſſible; car *M. Hallé* confeſſe que cet acide avoit rendu *la foſſe de l'hôtel de la Grenade* INODORE, p. 85. Je viens de prouver qu'au ſeul expoſé de *M. Marcorelle*, ſur les bons effets *du lait de chaux*, vous l'avez reçu avec acclamation. Ainſi il nous reſte donc à examiner, ſi *la litiere de cheval* a pu *induire le public en erreur*. Pour le ſavoir avec certitude, à qui nous adreſſerons-nous ? Hélas, Meſſieurs, nous ne pouvons nous adreſſer qu'au ſeul de vos Commiſſaires, qui a été aſſidu à mes expériences; d'ailleurs, c'eſt le ſeul de vos Commiſſaires qui a eu le courage de répondre à mes lettres juſtificatives; ſon dire ne peut donc vous être ſuſpect, car vous avez lu & relu ſon ouvrage avant de le faire imprimer, & vous l'avez honoré de votre approbation; ainſi je ne puis vous préſenter un meilleur témoignage que celui-là. Ouvrons donc l'ouvrage de *M. Hallé*, & liſons. Il affirme que *la litiere qu'on répandoit*, par mon ordre, *ſur les hottes*, *auſſitôt qu'elles étoient pleines* de gadoues, *maſquoit* L'ODEUR *au point que dans* LE MOMENT MÊME *on ne ſentoit que celle du fumier*. Il affirme, que *la même obſervation avoit lieu pour le tombereau dans lequel on verſoit la matiere contenue dans les hottes*; *car*, SI-TOT *que les matieres avoient été couvertes d'une couche de litiere*, L'ODEUR DISPAROISSOIT, p. 26 & 27. Il eſt donc bien certain, d'après l'expoſé de *M. Hallé*, que la litiere n'a point *induit le public en erreur*, puiſqu'il avoue qu'elle fait diſparoître dans *le moment même* la puanteur des gadoues.

Pourquoi donc, Messieurs, n'avez vous pas fait mention d'un tel succès dans votre histoire? Vous le deviez d'autant plus que vous ne pouvez ignorer que j'ai répété la même expérience à Lyon, en présence de *M. de Flesselles*, & d'un nombre de témoins dignes de foi. Je l'ai répétée en présence de *M. Lenoir*, & autres personnes respectables. Je l'ai répétée à Versailles, en présence de *MM. Cornette*, *Hurtier*, & autres témoins, lors de la vuidange de la fosse des Gardes-Françoises. Je l'ai répétée en présence de *M. le Comte de Vergennes*, *de MM. de Lassonne* le fils, *Cornette*, & de plusieurs hommes distingués par les places qu'ils occupent. Enfin, je l'ai répétée en présence des Commissaires de l'Académie & de la Société de Médecine, à la fosse du quai Pelletier, & à celle de l'hôtel de la Grenade; toujours avec le même succès, si bien que *M. Hallé* a déclaré & fait imprimer, que *si-tôt que les matieres avoient été couvertes d'une couche de litiere*, DANS LE MOMENT MÊME L'ODEUR DISPAROISSOIT. Certainement si vous vous étiez ainsi énoncés dans votre histoire, vous n'auriez pas osé y dire, que mes *expériences ont prouvé l'inutilité* de ma méthode; vous n'auriez pas osé y dire, que j'avois *induit le public en erreur*, *par des expériences mal faites*. Car, quel étoit, Messieurs, l'objet de mes Agents Antiméphitiques? Celui d'anihiler la puanteur des gadoues. Or, dès que le vinaigre avoit rendu *inodore une mauvaise fosse*, dès que la litiere fait *disparoître dans le moment même l'odeur infecte*, j'ai donc rempli exactement la *promesse* que j'en avois faite AU ROI, à la nation & à toute l'Europe. Cela est si vrai, que *M. Hallé* déclare, que *le lait de Chaux*, LE VINAIGRE, *ainsi que la litiere réduits aux usages qu'on peut leur assigner* RAISONNABLEMENT *de couvrir & de* MASQUER L'ODEUR, *auront aussi leur* UTILITÉ, p. 124; (1) tandis que vous avez inseré dans votre histoire que mes *expériences ont prouvé* L'INUTILITÉ

(1) *Recherches sur la nature du Méphitisme des fosses d'aisance.*

de ma méthode. Comment ſe peut-il, que celui de vos Commiſſaires qui a ſuivi exactement mes expériences, affirme que mes Agents Antiméphitiques ont leur utilité ; & que vous, Meſſieurs, qui n'avez pas vu ni ſuivi mes expériences, ayez ſoutenu que ces mêmes moyens ſont *inutiles* ? Or, je vous demande, qui de vous deux a dit la vérité ? Et ſi toutes ces preuves ne vous ſuffiſent pas, liſez, je vous prie, Meſſieurs, la réplique je viens d'adreſſer à *M. Hallé ;* & après l'avoir lue, j'ai lieu d'eſpérer & de croire que vous prendrez déſormais pour deviſe ce que vous avez inſéré dans votre hiſtoire : C'EST EN RAISONNANT QUE NOUS AVONS TOUT GATÉ, T. IV, p. 147. Tant il eſt vrai, dit l'Académie, que *les faits ſont plus démonſtratifs que le raiſonnement.* (1) Cela eſt ſi vrai, que vous avez dit, dans votre rapport contre le Magnétiſme animal, que *le ſeul genre d'épreuves admiſſible en phyſique ſont des faits, des expériences & des réſultats, deſquels on puiſſe juger par le rapport des ſens extérieurs, & que tout ce qui n'en eſt pas ſuſceptible* DEMEURE *ſans démonſtration,* p. 6. Donc tout ce que vous avez dit contre ma découverte *demeure* de votre part *ſans démonſtration* ; car *les faits, les expériences & les réſultats* dépoſent toutes contre vos allégations ; juſqu'à vos propres ſens, juſqu'à vos propres écrits atteſtent contre vous, tandis que vous ne m'oppoſez que des ſophiſmes, des contradictions & des injures. Quelle maniere d'éclaircir la vérité ! ne perdez pas de vue, Meſſieurs, que le triomphe de l'Antiméphitique eſt prouvé & bien démontré par les ſuccès qu'à eus ma découverte, lors de l'exhumation des 1602 cadavres à Dunkerque ; direz-vous que le vinaigre & le lait de chaux n'ont pas été utiles dans cette circonſtance ? Direz-vous que cette grande *expérience a prouvé l'inutilité* de ma découverte ? Direz-vous que que j'ai *trompé le public* ? Quoi ! faut-il vous dire qu'*un impoſteur*, ſelon J. J. ROUSSEAU, *eſt un fourbe, qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit.*

(1) Rapport de l'Acad. *ſur le Magnétiſme animal*, 11 Aout 1784.

Et où est donc mon *profit* dans cette affaire ? Mon *profit* est d'y avoir déja dépensé 22 mille francs. Mon *profit* est de travailler depuis quatre ans à vous répondre. Dites plutôt qu'*une grande célébrité fait éprouver les chagrins & les dégoûts qui se trouvent* TOUJOURS *sur le chemin de la gloire :* c'est ainsi que vous l'avez déclaré dans votre histoire, T. IV, p. 184. Ainsi l'homme utile *sera donc en butte au Pyrrhonien* ! *celui-ci contestera*, dit le célebre *abbé NOLLET*, *les faits les mieux démontrés ; il niera toutes les vérités par le seul plaisir de nuire, & de contrarier l'homme utile ; il a fallu à celui-ci du courage pour surmonter les ennuis, les difficultés, les dégoûts qui résultent des obstacles qu'il faut vaincre avant que de pouvoir parvenir à faire une découverte ; & lorsqu'il y est parvenu il n'a pas vaincu les plus grandes difficultés : ce n'est pas ce qu'il aura de plus dur à souffrir ; la jalousie de ses rivaux exercera bien autrement sa patience.* Leç. de Phys. T. I.

Enfin, Messieurs, vous prétendez, que *par des assertions hazardées on étoit venu à bout d'induire le public* EN ERREUR.

Comment par des assertions induire le public en erreur ? Mais des assertions de quelque nature qu'elles soient n'empêchent pas l'odorat de vérifier si le vinaigre neutralise l'odeur infecte des latrines ; & loin d'induire le public en erreur, tous mes efforts ne tendent qu'à lui être utile. Et comment aurois-je eu l'intention d'*induire le public en erreur*, moi ! qui n'ai demandé pour unique récompense que le Cordon de S. Michel ; moi ! qui ai rejeté avec dédain la proposition qu'un d'entre vous me fît de vendre bien cher au Roi ma découverte. Est-ce là, Messieurs, la marche d'un homme qui a dessein de *tromper & d'induire le pubic en erreur* ? Ah ! si la cupidité eût été dans mon cœur, alors j'aurois acheté des suffrages ; mais en avois-je besoin pour annoncer la vérité ? Ai-je *induit le public en erreur*, lorsque je vous ai opposés à vous-même ? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai mis en évidence les contradictions & les inconséqueuces de mes adversaires ? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai

annoncé que *Gerard* s'étoit noyé dans la fosse ? Ai-je *induit le public en erreur*, lorsque j'ai prouvé que cet homme n'est tombé dans la fosse que par la frayeur ? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai démontré par vos propres écrits que là où la lumiere brûle & les animaux respirent, il n'y a pas de gaz dangereux? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai prouvé qu'on a supprimé les procès-verbaux, contre le droit des gens? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai dit que la puanteur est méphitique? L'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai affirmé que le Méphitisme putride est de nature alkaline? Enfin, l'ai-je *induit en erreur*, lorsque j'ai assuré que les moyens Antiméphitiques que j'ai découverts, neutralisent la puanteur ? En quoi donc ai-je *induit le public en erreur*? Faut-il dire à une Société de Savants que les allégations ne sont pas des preuves? Car, tandis que je prouve tout, mes adversaires ne prouvent rien : je les ai seulement forcés d'avouer que j'ai dit la vérité sur tous les points.

Malgré votre sortie, Messieurs, croyez que je ne vous ai pas moins d'obligation ; elle est d'autant plus grande, qu'en continuant de mettre ma découverte à l'épreuve du creuset, vous la rendez plus brillante & plus belle : par-là, vous fixez sur elle l'attention du public ; par-là, vous propagez ma doctrine, & vous la rendez essentielle aux yeux des hommes justes & éclairés. Jugez delà, Messieurs, de toute l'étendue de ma gratitude, & des sentiments de zele & de respect avec lesquels, je suis,

JANIN, *Auteür de l'Antiméphitique.*

Lyon, 1er. Octobre 1785.

Vera Gloria radices agit, atque etiam propagatur ; ficta omnia celeriter, tamquam flosculi, decidunt, nec simulatum potest quidquam esse diuturnum.

De offic. l. II, c. 12. CICERON.

« La véritable gloire jette de profondes racines, & s'augmente de jour en jour ; mais tout ce qui est déguisé ne sauroit être de longue durée, & passe aussi vîte que les fleurs. » Aussi vous avez dit, Messieurs, que :

Le vrai Savant est rarement satisfait de ses propres connoissances, soit qu'il se compare aux grands maîtres, soit qu'il considere sa supériorité sur ces hommes médiocres & présomptueux, qui se font une renommée comme tant d'autres acquierent des richesses. A la vérité, la ruse de ces derniers; leurs arguments subtils ET FAUX, leur marche incertaine & cachée, le bruit qu'ils font & celui qu'ils font faire, sont propres à récréer l'homme instruit & honnête.... On reconnoît ces ennemis communs de la science & de la probité, en ce qu'ils préférent TOUJOURS le profit à l'honneur lorsqu'ils ont à choisir entr'eux. Histoire de la Société de Médecine. T. iv. p. 187.

Lu & approuvé, à Lyon le 28 Octobre 1785.

VITET, *Méd.*

Vu l'approbation, permis d'imprimer; à Lyon, le 29 Octobre 1785.

BASSET.

A LYON, DE L'IMPRIMERIE DE LA VILLE. 1785.